



DECLARATION DE CONFORMITE CE

Nous :

Bouygues Telecom SA
32 avenue Hoche
75008 Paris

déclarons sous notre seule responsabilité que le produit :

NOM DU PRODUIT : **Bbox**
IDENTIFICATION : **Fast 3965b**
FAMILLE DE PRODUIT : **Modem DSL**

est conforme aux exigences essentielles des directives européennes suivantes:

1999/5/CE : Directive du Parlement Européen et du Conseil, concernant les équipements hertziens et les équipements terminaux de télécommunications incluant la reconnaissance mutuelle de leur conformité.
(09/03/1999)
R&TTE

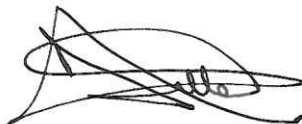
2009/125/CE : Directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits liés à l'énergie
(21/10/2009)
Ecoconception
Règlement (CE) N° 1275/2008 de la commission du 17 décembre 2008

En conformité avec les normes harmonisées ou les réglementations européennes suivantes :

EN 60950-1:2006+A11:2009+A1 :2010
EN 55013:2001+A1:2003+A2 :2006
EN 55022:2006+A1:2007
EN 61000-3-2:2006:+A1:2009+A2:2009
EN 301489-1 v.1.8.1
EN 300328 v.1.7.1

EN 62311:2008
EN 55020:2007
EN 55024:1998+A1:2001+A2:2003
EN 61000-3-3:2008
EN 301489-17 v.2.1.1
EN 301893 v.1.5.1

A Le Au nom de Bouygues Telecom
PARIS 01 juin 2012 Signature :



Nom : **Della MIRET**
Directrice Socle de Services et Produits Fixes